



Une qualité convaincante

La marque de lentilles de contact ACUVUE® est la plus portée dans le monde. Cela tient au niveau de qualité et de confort exceptionnel des lentilles ACUVUE®. C'est pour cette raison que votre praticien vous les a recommandées et que de nombreux utilisateurs en sont satisfaits.

Vu le succès des lentilles de contact ACUVUE® auprès d'une aussi large clientèle, nous sommes entièrement convaincus que ce sont les meilleures. Nous vous rembourserons même votre achat si, pour une quelconque raison, vous n'étiez pas satisfaits de vos nouvelles lentilles de contact ACUVUE®. Nous sommes toutefois certains que les avantages des lentilles ACUVUE® vous convaincront.



Comment vous faire rembourser

Contactez tout d'abord votre praticien pour discuter de votre problème et fixer un rendez-vous, si nécessaire.

Si, après avoir rendu visite à votre praticien, vous n'êtes toujours pas entièrement satisfait, complétez le formulaire de réclamation figurant sur cette page et renvoyez-le à l'adresse indiquée, accompagné de votre bon d'achat et de 75 % restants des lentilles de contact achetées.

La garantie de satisfaction couvre uniquement le coût des lentilles de contact. Les frais d'ajustement ou de consultation, ainsi que la solution de nettoyage ne donnent pas droit à un remboursement.

Formulaire de réclamation*

Veillez remplir le formulaire ci-dessous et le renvoyer accompagné du bon d'achat et du reste des lentilles de contact dans leur emballage d'origine à l'adresse suivante :

Offre promotionnelle ACUVUE®
Boîte postale 12010, 2300 Turnhout, Belgique

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Pays- : _____

Numéro de téléphone : _____

Nom du titulaire : _____

Numéro de compte : _____

Nom et adresse du praticien : _____

Numéro de téléphone du praticien : _____

Type de lentilles de contact

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 1•DAY ACUVUE® MOIST® | <input type="checkbox"/> 1•DAY ACUVUE® TRUEYE |
| <input type="checkbox"/> 1•DAY ACUVUE® MOIST® for ASTIGMATISM | <input type="checkbox"/> ACUVUE® ADVANCE® |
| <input type="checkbox"/> ACUVUE® OASYS® | <input type="checkbox"/> ACUVUE® ADVANCE® for ASTIGMATISM |
| <input type="checkbox"/> ACUVUE® OASYS® for ASTIGMATISM | |

Nombre de boîtes de lentilles de contact ACUVUE® achetées : _____

Date d'achat : _____

Montant de la réclamation : _____

Motif d'insatisfaction : _____

* **CONDITIONS DE PARTICIPATION** 1. Les instructions font partie des conditions. 2. La garantie de satisfaction s'applique uniquement aux lentilles de contact ACUVUE®. 3. Une seule réclamation par personne. 4. Tous les remboursements seront virés sur votre compte. 5. Tenir compte d'un délai de traitement de 30 jours. 6. Johnson & Johnson Vision Care n'est pas responsable des envois qui se perdent dans le courrier ou qui sont endommagés. 7. Toutes les réclamations doivent être accompagnées par un reçu. Seulement un ticket de paiement par carte de débit ne suffira pas. 8. Toutes les réclamations concernant des lentilles de contact ACUVUE® doivent être accompagnées d'un minimum de 75 % des lentilles achetées, dans leur emballage d'origine et sous des blisters intacts. 9. Les réclamations peuvent être soumises pour, au maximum, la quantité de lentilles nécessaire pour un an. Cette quantité est basée sur le schéma de remplacement recommandé. 10. Les frais d'examen oculaire ou d'autres prestations de services ne sont pas inclus dans cette offre, ni le prix de la solution de nettoyage. 11. Les réclamations seront uniquement traitées si vous avez informé votre praticien que vous n'étiez pas satisfait. 12. Vos droits légaux restent garantis. 13. Vos données sont utilisées conformément à la Loi sur la protection des données personnelles. 14. L'offre est uniquement valable pour les habitants de la Belgique et du Luxembourg. 15. Organisateur : Johnson & Johnson Vision Care, Computerweg 14, NL-3821 AB, Amersfoort.

1•DAY ACUVUE® MOIST® 1•DAY ACUVUE® MOIST® for ASTIGMATISM, ACUVUE® OASYS®, ACUVUE® OASYS® for ASTIGMATISM, ACUVUE® ADVANCE®, ACUVUE® ADVANCE® for ASTIGMATISM, 1•DAY ACUVUE® TruEye, et SEE WHAT COULD BE® sont des marques déposées de Johnson & Johnson Vision Care. ©JJVC 2013, une division de Johnson & Johnson Medical S.A.